



Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Un projet dangereux et inacceptable

Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques en environnement

Rive-Sud en Transition

22 octobre 2020

1. Qui sommes-nous ?

Rive-Sud en Transition est un mouvement citoyen de la rive-sud de Montréal. Il œuvre à améliorer nos milieux de vie pour les rendre plus verts, plus solidaires et résilients. Il s'appuie sur le droit à un environnement sain et situe l'être humain comme faisant partie de la nature et du vivant, ce qui implique le respect et la protection des éléments qui soutiennent la vie: biodiversité, climat, air, eau, sols. C'est un mouvement non partisan.

2. Introduction

Parmi l'ensemble des inquiétudes qui retiennent l'attention sur ce projet, deux nous semblent majeures et sont présentées ici. Le climat et la survie des bélugas.

3. Le climat

Climat : une situation urgente qui surpasse les intérêts économiques des promoteurs

Actuellement personne ne peut contester l'importance des questions climatiques. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dont les rapports servent de base scientifique aux négociations climatiques mondiales, estime que pour limiter le réchauffement climatique mondial à 1,5 °C, il faudra réduire les émissions de GES de 50 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010. Cela comprend un recul d'au moins 45 % des émissions de CO₂, le principal GES issu de l'activité humaine.¹ De plus, scientifiques et experts en santé martèlent l'importance de tenir compte des impératifs climatiques dans nos décisions et déclarent que nous sommes dans une situation urgente.²

Aucun entrepreneur et aucun économiste ne peuvent nier l'importance des questions climatiques et ne peuvent penser que leurs intérêts sont supérieurs à cette situation.

En théorie, les émissions de GES du Québec devaient avoir reculé de 20 % en 2020, par rapport au niveau de 1990. Mais selon le plus récent bilan disponible, soit celui de 2017, les émissions ont reculé de seulement 8,7 %. Au lieu de diminuer, les GES ont même augmenté chaque année au Québec entre 2014 et 2017, selon les données du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.³

¹ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/572366/le-gouvernement-legault-doit-respecter-la-science-du-climat-affirme-une-coalition-de-34-groupes-sociaux-et-ecologistes>

² <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/climatologie-11000-scientifiques-declarent-urgence-climatique-69220/>

³ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/572366/le-gouvernement-legault-doit-respecter-la-science-du-climat-affirme-une-coalition-de-34-groupes-sociaux-et-ecologistes>

Les Québécois veulent des changements par rapport au climat

Il y a un an, nous étions plus de 500 000 dans les rues à Montréal pour manifester notre inquiétude face aux dérèglements climatiques. Des milliers de citoyens ont aussi pris part à des marches dans plusieurs villes du Québec. Ailleurs dans le monde, il y a aussi eu des manifestations importantes. La crise climatique est une préoccupation pour l'ensemble de la population. D'ailleurs, une analyse basée sur un sondage et publiée mardi dernier indique que 74 % des Québécois affirment qu'« il y a urgence d'agir » pour lutter contre les bouleversements du climat, et 92 % estiment que la province doit contribuer à cette lutte « même si de grands pays émettent plus de gaz à effet de serre ».⁴

Mais pendant ce temps, GNL propose un projet qui va annuler nos efforts en matière de GES

Selon l'évaluation produite par des experts du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral, les émissions liées au projet Énergie Saguenay au Canada se chiffrent à huit millions de tonnes de GES par année, soit l'équivalent de 3,4 millions de voitures.⁵

Le promoteur met de l'avant son intention d'être carboneutre mais ne peut le prouver. En effet, il faut se rappeler tout d'abord que le gaz dit « naturel » dont il est question ici n'est pas un gaz propre. Il s'agit d'un gaz de schiste extrait par fracturation, un procédé nocif pour l'environnement et pour la santé humaine⁶. De plus, des études ont montré que les pertes de méthane tout au long de la chaîne depuis l'extraction jusqu'à la consommation sont considérables et n'en font pas un gaz propre.⁷

Par ailleurs, selon les prétentions du promoteur, le gaz de GNL Québec serait un gaz « plus propre » parce que liquéfié dans une usine alimentée à l'hydroélectricité et que, une fois à destination, il serait brûlé en remplacement du charbon ou d'autres gaz, plus sales. Mais le promoteur ne peut démontrer que le gaz produit remplacerait du charbon ou tout autre gaz « plus sale »⁸, plutôt que de simplement s'ajouter à ces autres combustibles.

Encore un mot sur la santé...

Le promoteur semble vouloir jouer d'astuce en dissociant le projet en deux entreprises : GNL Québec et GazoduQ. Une fois le premier projet accepté, les travaux débutés, il deviendrait plus difficile de s'opposer au second. Mais toute analyse sérieuse ne peut accepter cette dissociation qui va à l'encontre de la science du climat. Alors que nous réalisons avec la pandémie,

⁴ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/572366/le-gouvernement-legault-doit-respecter-la-science-du-climat-affirme-une-coalition-de-34-groupes-sociaux-et-ecologistes>

⁵ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586414/gnl-quebec-le-president-du-bape-refuse-de-s-engager-sur-l-enjeu-des-emissions-de-ges>

⁶ L'INSPQ fait un état des lieux sur le sujet de la santé et de l'environnement :

https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1749_EtatConnRelaActGazSchisteSantePubl_MAJ.pdf

⁷ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/507324/le-recours-accru-au-gaz-naturel-nuit-a-la-lutte-contre-les-changements-climatiques-affirme-un-expert-du-giec>

⁸ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/571166/projet-energie-saguenay-des-previsions-qui-restent-a-demontrer>

l'importance et la fragilité du système de santé dans nos sociétés, personne, au moment des audiences, n'a été capable de répondre aux questions fondamentales : comment les risques pour la santé ont été évalués de l'extraction du gaz jusqu'à son utilisation, et comment GNL en sera tenu responsable. De l'infarctus aux maladies respiratoires, en passant par les troubles de développement, les cancers, les maladies endocriniennes, la fracturation est reconnue aujourd'hui comme un procédé délétère : le projet GNL sera l'aboutissement de cette chaîne. Le promoteur se ferme les yeux en se disant que les problèmes n'existent pas vu que les problèmes majeurs de la fracturation se passeront sur un territoire autre que celui du Québec⁹.

4. La population de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent

Le béluga est une espèce de mammifères marins fascinante mais fragile, et particulièrement sensible à l'ambiance sonore. La population de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent, une population unique puisque isolée géographiquement des autres populations de bélugas est malheureusement en déclin constant depuis les années 1980. C'est pourquoi cette population est protégée en vertu de la loi sur les espèces en péril et est soumise à un programme de rétablissement de l'espèce¹⁰.

Dans un avis d'expert¹¹ du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs publié en début d'année 2020, on mentionnait que le bruit et le dérangement causés par la navigation commerciale constituaient une activité susceptible de générer des niveaux de bruits préoccupants pour le maintien de la qualité de l'habitat du béluga de l'estuaire du Saint-Laurent, et notamment des femelles qui y mettent bas et qui fréquentent assidûment le Saguenay avec leurs jeunes. D'autres experts scientifiques¹² qui étudient le béluga depuis plusieurs années ont démontré récemment que plus de 50 % de la population de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent (et 67 % des femelles) fréquentent le fjord du Saguenay, alors que l'étude d'impact produite par la firme WSP pour GNL Québec évoque un taux d'à peine 5 %. En clair, une proportion importante de cette population en voie de disparition utilise le fjord comme "refuge acoustique", raison pour laquelle cette zone fait partie de l'habitat essentiel protégé par la législation fédérale.

Un autre avis d'expert¹³ produit par des chercheurs du ministère des Pêches et Océans mentionnait dans un document publié en 2018, que le projet gazier Énergie Saguenay allait à l'encontre des objectifs du plan de rétablissement du béluga du Saint-Laurent. Les données fournies par le promoteur au BAPE mentionnent au sujet du trafic maritime que le remplissage

⁹ <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-10-04/l-autre-courbe-a-aplatir.php>

¹⁰ <https://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/profiles-profil/belugaStLa-fra.htm>

¹¹ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/573102/energie-saguenay-gnl-quebec-admet-un-risque-pour-le-beluga>

¹² <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/585216/trafic-maritime-sur-le-saguenay-des-chercheurs-reclament-un-moratoire>

¹³ <https://www.ledevoir.com/documents/pdf/2019-01-11-belugas.pdf>

d'un méthanier dure de 14 h à 15 h et que la manœuvre de démarrage ou d'amarrage dure 1 h 30 et on parle d'un transit par jour soit environ 400 passages de navires par année. Cette augmentation notable du trafic aura pour conséquence d'augmenter le niveau de bruit ambiant et de réduire les fenêtres temporelles et spatiales d'opportunités pour les bélugas dans le Saguenay, son embouchure et dans l'estuaire maritime, précisait le document du ministère des Pêches et Océans. En fait, l'importance de l'environnement acoustique est telle que le bruit chronique est considéré comme une dégradation de l'habitat. Dans ce contexte, on ne peut exclure des risques élevés pour la population de bélugas compte tenu de son déclin pour laquelle le bruit a été identifié comme un des facteurs de risques, insistent les chercheurs de Pêches et Océans.

Or, même s'il est responsable de la protection du béluga du Saint-Laurent et qu'il a été invité comme intervenant pour le BAPE sur GNL Québec, le ministère des Pêches et Océans Canada n'était présent aux audiences publiques qu'à la toute fin. C'est donc le promoteur du projet qui a répondu à l'essentiel des questions posées à la commission sur cet enjeu. L'entreprise qui n'est pas une experte en la matière a répété d'ailleurs qu'il n'existait pas de consensus sur les causes du déclin du béluga et pourtant le directeur scientifique du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), Robert Michaud, a rétorqué qu'il existe bel et bien un consensus sur les causes du déclin du béluga soit la contamination chronique, les dégradations de l'abondance des ressources alimentaires et le dérangement par le bruit. Finalement, GNL Québec a mentionné avoir une charte d'engagements environnementaux pour la protection des mammifères marins qui est destinée à optimiser les navires pour réduire l'intensité acoustique, et s'engage à aider financièrement une entreprise de navigation qui voudrait acquérir des moteurs moins bruyants. Or, l'avis d'expert¹⁴ de M. Michaud mentionne que même si les gens de GNL disent qu'ils peuvent mettre en place des mesures d'atténuation, l'efficacité et la nature de ces méthodes ne sont pas encore connues et tout cela n'a pas encore été évalué.

Étant donné la divergence récurrente entre les propos du promoteur et les avis d'experts concernant l'impact du bruit sur les populations de bélugas qui est avéré scientifiquement, comment peut-on prendre en considération les mesures d'atténuation proposées par le promoteur et croire qu'elles seront suffisantes pour protéger l'espèce alors que ces mesures n'ont été vérifiées par aucune étude scientifique indépendante jusqu'à présent ?

5. Conclusion

Le climat, la menace de ce projet sur la population des bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent, mais aussi d'autres aspects décrits lors des audiences tels la menace pour la biodiversité, la perte d'emplois dans le secteur du tourisme, les risques de sécurité liés au transport maritime

¹⁴ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/573102/energie-saguenay-gnl-quebec-admet-un-risque-pour-le-beluga>

pour la population, pour l'eau, l'économie qui selon quarante économistes ne sera pas profitable à la région¹⁵ sont autant de raisons de refuser ce projet.

Les arguments mis de l'avant par les promoteurs (américains soit dit en passant) et les emplois qui seraient développés ne font pas le poids face aux risques et aux pertes générés par le projet, non seulement pour la région du Saguenay, mais aussi pour le Québec et pour la santé de notre planète.

Le BAPE est un organisme gouvernemental impartial relevant du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il permet aux citoyens de s'informer et d'exercer leur droit de parole sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur leur milieu ou sur leur qualité de vie.

Les valeurs sur lesquelles il repose sont : le respect, l'impartialité, l'équité et la vigilance¹⁶.

Des manquements importants et précisément en regard de ces valeurs ont été rapportés dans une plainte déposée concernant la présidence de la commission¹⁷. De son côté, Sophie Paradis du Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada) illustre le manque d'organisation de la commission lors des audiences : « Le comble de l'absurde est survenu lorsque, en l'absence d'expert.e.s indépendant.e.s, c'est le promoteur qui a tenté d'expliquer le fonctionnement de l'Accord de Paris aux commissaires alors qu'il n'a ni l'expertise ni la neutralité requise pour le faire. »¹⁸

Le manque d'experts indépendants observés à plusieurs reprises et les manquements du président lors des audiences font craindre le pire : l'analyse des mémoires et les recommandations qui seront soumises au gouvernement seront-elles objectives et complètes?

¹⁵ <https://www.lapresse.ca/actualites/2019-10-15/40-economistes-sonnent-l-alarme-contre-gnl-quebec>

¹⁶ <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/bape/role-bape/>

¹⁷ Courriel adressé à M. Philippe Bourke, président du BAPE, Objet : Plainte concernant la présidence de la commission sur le projet GNL / Gazoduq (RVHQ, Gazoduq, parlons-en, La planète s'invite au parlement et autres)

¹⁸ https://www.equiterre.org/GNL_inquietudes_BAPE